

Communiqué de presse

Royal Air Maroc donne le coup d'envoi de l'initiative de l'AFRAA « Dialogue avec les PDG des compagnies aériennes membres».

25 avril 2022, Casablanca (Maroc) Le lundi 25 avril, à l'occasion du lancement de la première rencontre du programme « Dialogue avec les PDG des compagnies aériennes membres de l'AFRAA » au siège de Royal Air Maroc à Casablanca (Maroc) le Secrétaire Général de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), M. Abdérahmane Berthé, a rencontré le Président Directeur Général de Royal Air Maroc, M. Abdelhamid Addou. L'initiative fait partie de la stratégie de communication de l'AFRAA avec les dirigeants de ses compagnies membres dans le but de créer un espace de dialogue nécessaire à l'élaboration d'initiatives transformatrices.

S'exprimant lors de la réunion, M. Abdérahmane Berthé, Secrétaire général de l'AFRAA, a déclaré en substance : « L'AFRAA est ravie de lancer aujourd'hui le programme « Dialogue avec les PDG » en collaboration avec notre premier hôte, Royal Air Maroc qui est l'un des premiers membres de l'AFRAA ayant adhéré à l'association en 1977. Les délibérations d'aujourd'hui ont permis de créer un pont pour la réflexion et l'échange d'idées entre l'AFRAA et Royal Air Maroc. »

« La présente initiative nous donne une meilleure compréhension des besoins individuels, des enjeux et défis locaux, des priorités et des plans d'affaires des compagnies aériennes, afin de nous permettre de prendre des mesures spécifiques susceptibles de mieux servir les intérêts de ces dernières. Je me réjouis de la poursuite d'une relation de travail mutuellement enrichissante avec Royal Air Maroc ainsi qu'avec l'ensemble de la famille de l'AFRAA » a ajouté M. Berthé.

Le programme « Dialogues avec les PDG » constituent des sessions régulières d'échanges se déroulant tout au long de l'année entre les décideurs d'une compagnie aérienne membre et le leadership de l'AFRAA dans le cadre d'une mise en œuvre efficace de projets et d'actions à valeur ajoutée contribuant au développement durable des membres. Les actions de l'AFRAA s'appuient sur 5 piliers dont :

- i. Transport aérien sûr, sécurisé et fiable ;
- ii. Visibilité, réputation et influence des compagnies aériennes africaines
- iii. Transport aérien viable ;
- iv. Coopération ;
- v. Intelligence des données.

Étaient présents lors des délibérations les représentants suivants du Secrétariat de l'AFRAA et de Royal Air Maroc : Ms Maureen Kahonge, Snr Manager Business Development & Communications (AFRAA), Mme Ilhma Kazzini, Directeur Commercial (Royal Air Maroc), M. Rachid Bzioui, Senior Manager Aeropolitical & Industry Affairs



« Better Skies for Africa »

(Royal Air Maroc) et Ms Fatima Zahra Jabri, Director Alliances & Partnerships (Royal Air Maroc).

Note :

À propos de l'AFRAA

L'Association des compagnies aériennes africaines, également connue sous le sigle AFRAA, est une association professionnelle de compagnies aériennes des États membres de l'Union africaine (UA). Fondée à Accra, au Ghana, en avril 1968, et ayant son siège à Nairobi, Kenya, l'AFRAA a pour mission de promouvoir et de servir les compagnies aériennes africaines et de défendre l'industrie aérienne africaine. L'Association a pour vision un secteur du transport aérien durable, interconnecté et abordable en Afrique, où les compagnies aériennes africaines deviennent des acteurs clés et des moteurs du développement économique africain.

Les 44 compagnies aériennes membres de l'AFRAA couvrent l'ensemble du continent et comprennent tous les grands opérateurs intercontinentaux africains. Les membres de l'Association représentent plus de 85% de tout le trafic international transporté par les compagnies aériennes africaines. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) and [YouTube](#).